

Convention de partenariat avec Haïti

Une convention de partenariat, signée en mars 2010 entre l'Université d'Etat d'Haïti et le Cnam officialise l'opération mise en œuvre par Hadj BOUCHEIDA, directeur régional du Cnam en Guyane.

Le Cnam, à travers son réseau de centres en régions et son dispositif de déploiement des formations utilisant les TICE (studios de cours, plateforme Pleiad) permettra à 600 étudiants haïtiens d'accéder gratuitement à des formations courtes, sur 2 ans, conduisant à des certifications professionnelles reconnues, et ceci dans des domaines correspondant aux besoins identifiés par l'Université d'Etat d'Haïti : génie civil, gestion, informatique, environnement. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération pour le développement des formations professionnelles supérieures entre le ministère haïtien de l'Education nationale et de la formation professionnelle et la Région Guyane.

Répondre à l'urgence



Pour répondre à la nécessité de donner des signes forts sur la reprise de l'activité des universités haïtiennes, le Cnam installe un dispositif permettant de rouvrir des cours dans 100 à 150 salles de formation équipées d'ordinateurs, inutilisées actuellement dans les provinces. Chaque université devrait ainsi être à même d'offrir aux étudiants qui se sont repliés dans ces régions de suivre des cours en direct ou en différé.

Le Cnam propose une solution technique simple qui est une transposition de l'organisation actuelle de ses formations au plus près des besoins locaux : un plateau technique pour l'ensemble d'Haïti, une salle équipée en studio de cours pour chacune

des universités, la plateforme de formation Pleiad :

Le modèle est le suivant : le professeur fait son cours. Il est diffusé en direct via l'internet et peut donc être suivi à distance par tout élève connecté. Un « chat » permet l'interactivité.

Le Cnam implantera les équipements techniques, s'assurera de leur fonctionnement, formera les acteurs locaux et assurera un suivi technique et pédagogique du déploiement des actions des universités hébergées.

Accompagner les actions de la France; Participer au renouveau de l'enseignement supérieur

Le Cnam accompagnera la refonte du cadastre haïtien, et mobilisera pour cela l'ESGT qui dispose de ressources sur ce thème, en particulier dans son partenariat avec l'IGN.

A plus long terme, le Cnam propose, dans les actions qui seront pilotées par l'AUF et ses établissements membres, d'aider à la mise en place de formations courtes et professionnelles entre Bac et Bac + 2. Le Cnam participera aux travaux de la COPURCA.

Cérémonie d'installation de la 1ère promotion d'élèves Cnam en Haïti



[Le Cnam s'engage durablement en Haïti](#)

2 novembre 2012

Contact

Hadj BOUCHEIDA

Directeur de Cnam Guyane 8 rue François Arago – 97300 Cayenne

Tél : 0594 30 56 70

Cnam.guyane@wanadoo.fr